

# SIGES

## CÔTE D'IVOIRE

### Note d'analyse sectorielle sur les agences de formation en Côte d'Ivoire



**Document :** **Note d'analyse sectorielle**

**Secteur :** **Ressources humaines**

**Activité :** **Agences de formation**

**Bénéficiaire :** **Investisseurs, porteurs de projets**

**Réalisé par :**

**SIGES CI**

**Tel : 27 22 21 99 81**

**Email : [info@siges-ci.com](mailto:info@siges-ci.com) / [www.siges-ci.com](http://www.siges-ci.com)**

**Abidjan – Cocody, 2 plateaux**



---

# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>PRESENTATION DU SECTEUR</b> .....	<b>5</b>
1. <i>TYPOLOGIE DES AGENCES DE FORMATION EN CÔTE D'IVOIRE</i> .....	5
2. <i>REPARTITION GEOGRAPHIQUE</i> .....	6
<b>PRINCIPAUX ACTEURS</b> .....	<b>6</b>
1. <i>ACTEURS PUBLICS</i> .....	7
2. <i>ACTEURS PRIVÉS</i> .....	8
<b>CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL</b> .....	<b>9</b>
1. <i>PARTENAIRATS ET INITIATIVES</i> .....	9
2. <i>POLITIQUES EN VIGUEUR</i> .....	9
<b>PROCESSUS DE CREATION D'UN AGENCE DE FORMATION</b> .....	<b>10</b>
1. <i>CONSTITUTION JURIDIQUE DE LA STRUCTURE</i> .....	10
2. <i>OBTENTION DE L'HABILITATION DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FDPP)</i> .....	11
3. <i>MISE EN PLACE OPERATIONNELLE</i> .....	11
4. <i>OBTENTION DE L'AGREMENT D'OUVERTURE</i> .....	11
<b>ENJEUX ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>11</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>12</b>



---

# INTRODUCTION

---

La Côte d'Ivoire, bien que connaissant une croissance économique soutenue ces dernières années, fait face à un double défi majeur : d'une part, un système éducatif qui peine à s'adapter aux exigences contemporaines et d'autre part, un marché du travail incapable d'absorber efficacement le flux croissant de diplômés. En 2019, le taux d'insertion professionnelle des diplômés demeurait préoccupant, avec seulement 31,7% trouvant un emploi immédiatement après leurs études, près de 70% se retrouvant sans emploi ou résignés à pratiquer des petits métiers informels.

Conscient de l'importance d'un système de formation adapté aux besoins du marché de l'emploi, le gouvernement à travers le ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage a engagé des réformes visant à porter le taux d'insertion professionnelle de 32% à 65% d'ici à 2025.

Dans ce contexte, le secteur des agences de formation professionnelle reste un levier stratégique pour combler ce fossé en proposant des formations adaptées tout en ciblant les besoins du marché. Ces agences jouent un rôle de premier plan dans le perfectionnement des compétences aux travailleurs et l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés avec la réduction du chômage et le partage de compétences pratiques.

Cette note sectorielle vise à analyser le paysage actuel des agences de formation en Côte d'Ivoire allant de la présentation du secteur aux enjeux en tenant compte des perspectives et des recommandations en passant par une analyse du cadre réglementaire et institutionnel ainsi qu'une présentation du processus de création d'une agence.



# PRESENTATION DU SECTEUR

## 1. TYPLOGIE DES AGENCES DE FORMATION EN CÔTE D'IVOIRE

Les agences de formation sont des structures, publiques ou privées, spécialisées dans la conception et la mise en œuvre de formations professionnelles. Elles proposent des programmes variés, en présentiel ou à distance, dans des domaines techniques ou continus, pouvant aboutir à des diplômes, des qualifications ou des certifications reconnues.

Le paysage des agences de formations en Côte d'Ivoire reste très diversifié :

Types	Missions	Exemples
<p><b>Les centres de formations professionnels (CFP) agréés par l'Etat</b></p>	<p>Ce sont des établissements publics ou privés reconnus par l'Etat, délivrant des formations qualifiantes ou diplômantes dans divers secteurs. Ils sont très souvent associés à des ministères spécifiques, notamment le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion.</p>	<p>Centre Consulaire de Formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCF-CCICI)</p>
<p><b>Les cabinets de formation en entreprise</b></p>	<p>Ces structures privées offrent des formations sur mesure aux entreprises pour le développement des compétences de leurs employés. Elles interviennent généralement dans des domaines en lien avec l'activité des entreprises.</p>	<p>CAMPC (Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres)</p>
<p><b>Les agences spécialisées dans la formation numérique (e-learning)</b></p>	<p>Avec la digitalisation de l'éducation, plusieurs plateformes en ligne proposent des formations accessibles à tous, couvrant divers domaines souvent en partenariat avec des institutions éducatives. Ces plateformes offrent une flexibilité d'apprentissage et une variété de programmes dans divers domaines.</p>	<p>Centre d'Education à Distance de Côte d'Ivoire (CED-CI)</p>
<p><b>Les centres sectoriels (agriculture, BTP, TIC, etc.)</b></p>	<p>Ces centres donnent des formations adaptées aux besoins des secteurs spécifiques. Ils jouent un rôle crucial dans le développement de compétences techniques et spécialisées.</p>	<p>Centre des Métiers de l'Aviation (CMA) ; Ecole de Spécialisation en Elevage et Métiers de la Viande de Bingerville (ESEMVB) ; Centre de Formation Piscicole de Bouaké (CFP).</p>

**NB** : Pour les formations diplômantes un diplôme d'Etat (reconnu par l'Etat) est délivré afin de confirmer les connaissances et compétences acquises sur un secteur d'activité. Quant aux formations certifiantes, elles se soldent par la délivrance d'un certificat reconnu par les branches professionnelles, apportant des connaissances et compétences sur une profession précise. Ce sont habituellement des cursus courts qui s'adressent à des personnes déjà insérées dans le monde professionnel. Enfin, une formation qualifiante ne délivre aucun diplôme ou certification mais plutôt une attestation de participation. Elle forme un professionnel sur de nouvelles compétences afin qu'il soit immédiatement opérationnel sur son poste actuel ou sur un nouveau poste.

Sur le marché national, l'offre de formation est caractérisée par un dispositif comprenant 06 structures publiques d'encadrement, 68 établissements publics d'enseignement technique et de formation professionnelle, 13 unités d'intervention en milieu rural (Unités Mobiles de Formation et Ateliers d'Application et de Production) et 565 structures privées de formation agréées par l'Etat.

## **2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE**

La répartition géographique des centres de formation professionnelle en Côte d'Ivoire présente des disparités notables entre les zones urbaines et rurales. La majeure partie des centres de formation professionnelle publics ou privé est située dans la capitale économique et les grandes villes du pays (Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo et San Pédro). Cela est dû principalement à la densité démographique de ces villes, à la pluralité des entreprises et à la facilité d'accès aux infrastructures (Complexes hôteliers, salles de formation, amphithéâtres, etc) dans ces villes.

Elle varie également en fonction des secteurs d'activités : les centres spécialisés dans la mécanique, l'électricité et la construction sont principalement situés dans les zones urbaines et industrielles; ceux liés à l'agriculture et l'agroalimentaire sont situés dans les régions rurales, proches des zones de production; les centres de formations spécialisées dans le secteur tertiaire (communication, management, comptabilité, etc) sont principalement situés à Abidjan ; enfin, les secteurs des services en particuliers les formations en hôtellerie, tourisme et commerce se concentrent dans les grandes villes et zones touristiques du pays.

Cette répartition dénote une volonté de développement équilibré, avec des efforts pour étendre l'offre de formation dans les zones rurales et répondre aux besoins spécifiques des différents secteurs d'activités. Une coordination renforcée entre les acteurs publics et privés ainsi qu'un investissement accru dans les infrastructures sont essentiels pour assurer une couverture territoriale équitable et une formation de qualité pour tous.

---

# **PRINCIPAUX ACTEURS**

---

Le secteur de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire se compose de nombreux acteurs qui opèrent en parfaite synergie afin de répondre efficacement aux défis du

marché du travail et aux besoins de développement économique du pays. Cette distinction entre acteurs privés et publics permet de mieux comprendre les rôles de chacun et leurs interactions dans le secteur.

## 1. ACTEURS PUBLICS

- ✚ **Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA)** : Elle est l'entité gouvernementale chargée de la définition et de la mise en œuvre des politiques nationales en matière d'enseignement technique, de formation professionnelle et d'apprentissage. Le ministère supervise les établissements publics, coordonne les réformes sectorielles et assure la régulation de l'offre de formation ;
- ✚ **L'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP)** est chargée de la recherche pédagogique, de la formation initiale et continue des formateurs, de leur perfectionnement et du recyclage des encadreurs ;
- ✚ **L'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP)** : Créée en 1992, l'AGEFOP est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du METFPA. Elle joue un rôle central en tant qu'organisme de prospection, d'ingénierie et d'opérateur de formation professionnelle. Ses missions incluent l'analyse des besoins de formation, l'élaboration et la gestion de projets de formation, la mobilisation de financements, ... ;
- ✚ **Le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP)** : Véritable structure de conception, d'organisation et de gestion de la formation professionnelle, le FDFP oriente, impulse et met en œuvre la politique de formation professionnelle continue et l'apprentissage en Côte d'Ivoire. Ses principales missions sont le contrôle et l'évaluation des plans et projet de formation ainsi que le financement des formations professionnelles non seulement pour les employés d'une entreprise formelle donnée mais également pour des artisans et autre composante (secteur informel) de la population active ;
- ✚ **L'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB)** : Situé à Yamoussoukro, l'INP-HB est un établissement public de formation supérieure et de recherche regroupant plusieurs écoles supérieures dans divers domaines d'activités ;
- ✚ **L'Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA)** : Basé à Abidjan, l'INFPA est un établissement public à caractère administratif formant des techniciens dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, de l'élevage, du foncier rural et des sciences et technologies alimentaires ;
- ✚ **Le Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC)** : c'est une Institution Inter-Etats opérant dans plusieurs pays africains, dont la Côte d'Ivoire, offrant des formations en management et en perfectionnement des cadres ;

- ✚ **Le Centre Ivoirien de Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR)** : il est chargé du développement de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire à l'aide d'outils d'information et de documentation ;
- ✚ **Les Banques de financement** : Des institutions financières publiques, telles que la Banque Nationale d'Investissement (BNI) collaborent avec le FDFP pour financer les formations professionnelles.

## 2. ACTEURS PRIVÉS

### ▪ **Agences de formation privées**

La Côte d'Ivoire compte de nombreux centres de formation privés qui proposent des programmes de formation dans une multitude de domaines d'activités tels que le numérique, l'agro-alimentaire, la santé, le BTP, les services, etc... Ces formations dispensées par ces agences de formation permettent de combler le déficit au plan microéconomique en répondant aux besoins spécifiques du marché du travail ;

### ▪ **Organisations professionnelles et organismes internationaux**

Des organisations telles que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) et la Chambre Nationale des Métiers participent à la définition des besoins en formation, à la validation des référentiels de métiers et à l'accompagnement des entreprises dans le financement de la formation de leurs employés. Il en est de même pour les organismes internationaux (GIZ, ENABEL, ONUDI) ;

### ▪ **Partenaires techniques et financiers**

Des partenaires internationaux, tels que l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), soutiennent le secteur de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire à travers des projets de financement, de renforcement des capacités et de mise en œuvre de réformes ;

### ▪ **Les entreprises**

Ce sont des acteurs clés dans le domaine de la formation professionnelle particulièrement les grandes entreprises et les PME car elles identifient les besoins en compétences en leur sein, participent à la formation de leurs employés et collaborent avec les agences de formation pour adapter les programmes aux exigences du marché afin d'améliorer la qualité de leurs ressources humaines dans un monde en perpétuelle mutation.

---

# CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL

---

## 1. PARTENAIRATS ET INITIATIVES

Les partenariats et initiatives dans le secteur jouent un rôle prépondérant dans le renforcement des capacités des employés, l'adaptation des compétences aux besoins du marché du travail et la modernisation des procédés encours. A cet effet, plusieurs partenariats public-privé (PPP) ont été mis en place pour dynamiser la formation professionnelle. Ils peuvent être financés à l'image de la convention entre la Banque Nationale d'Investissement (BNI) et le Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP) de Décembre 2024 qui a pour but de soutenir le financement de la formation professionnelle, facilitant ainsi l'accès des jeunes aux formations qualifiantes. Il convient de préciser également qu'il existe un partenariat entre Nestlé Côte d'Ivoire à travers le Centre de formation de Nestlé Côte d'Ivoire (CFN) et le gouvernement ivoirien qui permet d'offrir des formations pratiques aux jeunes dans des domaines tels que l'électrotechnique et l'entrepreneuriat avec des travaux pratiques en atelier et une immersion en usine. Aussi, le gouvernement ivoirien a lancé plusieurs programmes pour renforcer la formation professionnelle tels que « Ecole de la 2ème chance » ou « l'Académie des Talents » qui permettent d'offrir une seconde chance aux jeunes sortis prématurément du système scolaire.

Face aux défis posés par la pandémie de COVID-19, certaines agences de formation ont mis en place des solutions numériques pour poursuivre leurs activités notamment les plateformes de formation en ligne pour les formations, les webinaires et ateliers virtuels et les applications mobiles pour faciliter l'accès aux contenus pédagogiques, la dispensation des cours et le suivi des apprenants.

Enfin, Les universités ivoiriennes se transforment pour fonctionner davantage comme des entreprises afin d'améliorer le quotidien des entreprises par le biais des recherches répondant à leurs besoins spécifiques. Cette réforme vise principalement à réduire la prédominance de la théorie au profit de la pratique concrète.

## 2. POLITIQUES EN VIGUEUR

En Côte d'Ivoire, les cabinets de formations professionnelles sont régis par un cadre juridique structuré autour de plusieurs textes législatifs et réglementaires visant à assurer la qualité, la transparence, l'efficacité et à promouvoir ce secteur essentiel au développement économique et à la technicité des ressources humaines. Ce cadre délimite également leur création, leur fonctionnement et leur éligibilité aux financements publics. Il s'agit principalement de :

- ✓ **La loi n° 2022-795 du 13 octobre 2022 portant orientation de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels** et le **Décret n° 2018-874 du 22 novembre 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement des établissements de formation professionnelle** : cette loi constitue le cadre juridique principal de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire. Elle définit les principes fondamentaux, les objectifs et les modalités d'organisation de la formation

technique et professionnelle s'appliquant à toutes les structures. Elle précise également que l'habilitation est accordée par le ministère compétent et conditionnée par la conformité aux normes et exigences définies par la loi. Le décret quant à lui, définit l'organisation interne, le financement et établit les mécanismes de contrôle et d'évaluation pour assurer la qualité de l'enseignement dispensé et confère à ces structures un statut particulier leur permettant de bénéficier d'une gestion autonome et d'une organisation comptable et financière adaptées ;

- ✓ **Décret n° 2019-118 du 6 février 2019 relatif à la formation professionnelle par apprentissage** : Ce décret encadre la formation professionnelle par apprentissage, définissant les modalités de mise en œuvre, les obligations des maîtres d'apprentissage, des apprenants et des structures de formation. Il vise à renforcer l'efficacité de ce mode de formation en assurant une meilleure adéquation entre les compétences acquises et les besoins du marché du travail ;
- ✓ **Code du Travail et Code Général des Impôts** : Ces codes complètent le cadre réglementaire en matière de formation professionnelle. Le Code du Travail, notamment à travers les articles 13.23 à 13.25, stipule que le travailleur a droit à la formation professionnelle continue et au perfectionnement professionnel nécessaires à l'exercice de son emploi. Il précise également les obligations de l'employeur en matière de formation, notamment la prise en charge des coûts et le maintien du salaire pendant les périodes de formation ;
- ✓ **Décret n° 2021-928 du 22 décembre 2021 portant modification de l'article 5 du décret n°92-05 du 8 janvier 1992 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP)**: Ce décret modifie les dispositions relatives au FDFP, visant à améliorer le financement de la formation professionnelle en Côte d'Ivoire.

---

## PROCESSUS DE CREATION D'UN AGENCE DE FORMATION

---

Le processus de création d'un cabinet/agence de formation est une démarche réglementée qui nécessite de suivre plusieurs étapes administratives et techniques :

### 1. CONSTITUTION JURIDIQUE DE LA STRUCTURE

Cette étape consiste à :

- ☞ Créer une personne morale de droit ivoirien, généralement sous forme de société à responsabilité limitée (SARL) ou de Société par Actions Simplifiée (SAS) ;



- ☞ Enregistrement au registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) afin d'obtenir le numéro d'immatriculation du cabinet ;
- ☞ Obtention du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- ☞ Affiliation à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

## **2. OBTENTION DE L'HABILITATION DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FDFP)**

La FDFP atteste de la conformité de la structure aux normes requises. Cette habilitation obligatoire permet de bénéficier des financements publics si nécessaire et accordée pour une durée d'un an renouvelable.

## **3. MISE EN PLACE OPERATIONNELLE**

Le fonctionnement de l'agence sera possible après réalisation des étapes suivantes :

- ☞ Aménagement des locaux (salle de formation, salle d'accueil, bureaux, sanitaire, etc...) ;
- ☞ Acquisition du matériel et équipement essentiellement (mobilier de bureau et matériels informatiques, etc...) ;
- ☞ Recrutement du personnel administratif et des formateurs qualifiés et compétents ;
- ☞ Elaboration des programmes de formations adaptés aux besoins du marché et surtout conformes aux normes en vigueur.

## **4. OBTENTION DE L'AGREMENT D'OUVERTURE**

L'agrément d'ouverture ou d'exercé est nécessaire dans le cas où le cabinet compte dispenser des formations qualifiantes ou certifiantes. Ce document s'obtient auprès du ministère chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

---

# **ENJEUX ET PERSPECTIVES**

---

Le secteur des agences de formation en Côte d'Ivoire à l'instar des autres secteurs d'activités fait face à de nombreux enjeux particulièrement en matière de digitalisation, de collaboration entre secteur public et privé mais aussi niveau adaptation aux besoins du marché.

### ❖ La digitalisation de la formation professionnelle

La digitalisation est un levier hautement stratégique aidant à moderniser la formation professionnelle en Côte d'Ivoire. Elle permet l'intégration des technologies numériques dans les programmes de formation ce qui améliore l'accessibilité à la formation notamment pour les travailleurs des zones rurales. Cette transition nécessite des investissements notables, la mise à niveau des encadreurs et la mise à jour des programmes.

### ❖ Formation par alternance et partenariats publics-privés

La formation par alternance combinant théorie et pratique en entreprise est encouragée pour améliorer l'employabilité des jeunes. C'est dans ce sens que l'Etat a mis en place des projets et des programmes tels que le Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJDEC) qui vise avec l'appui des entreprises, des institutions publiques et en étroite collaboration avec les agences de formations à mettre en stage des jeunes diplômés ou ayant suivi une formation qualifiante.

### ❖ Adaptation aux besoins du marché

L'on constate une évolution rapide du marché du travail mais aussi des attentes toujours plus précises des employeurs ce qui nécessite une réévaluation continue des programmes de formations aussi bien au niveau des universités que dans les centres et agences de formations professionnels.



### ❖ Qualité et bonne gouvernance

Il faut garantir une offre de formation de qualité, cohérente mais surtout alignée sur les besoins du marché et sur les secteurs porteurs tels que le BTP, le numérique, l'agro-industrie, etc. Cela inclut des initiatives pour améliorer les capacités opérationnelles et organisationnelles des agences.

### ❖ Inclusion et équité d'accès à la formation

Cette initiative vise à garantir une couverture territoriale équitable et à offrir des opportunités de formation à tous les jeunes, indépendamment de leurs origines socio-économiques.

---

## CONCLUSION

---

Le secteur des agences de formation en Côte d'Ivoire est au cœur d'une transformation ambitieuse visant à répondre aux défis du marché du travail et à promouvoir une croissance inclusive. Les récentes initiatives, telle que le Programme National Passeport-Compétences, témoignent de l'engagement de l'Etat à renforcer les capacités professionnelles des ressources humaines à l'échelle nationale. Ce

programme, actuellement en phase pilote dans la région du Sud-Comoé ambitionne de former et d'insérer durablement 100 000 jeunes d'ici 2026, avec un taux d'insertion prévu entre 80 et 95 %. Cependant, des défis subsistent, notamment en matière d'accessibilité, de qualité de l'enseignement et de financement.

Il est donc crucial de poursuivre les réformes engagées, de renforcer les partenariats entre les différents acteurs et d'investir dans l'innovation pédagogique afin de renforcer à terme la position de levier stratégique pour la compétitivité de nos entreprises et de surcroît le développement socio-économique de la Côte d'Ivoire à travers le secteur des agences de formations.

